

Image not found or type unknown



Exonération fiscale impôt sur le revenu

Par **Emil76**, le **05/06/2019** à **15:17**

Bonjour, j'ai un énorme doute sur ma déclaration de 2017, rnJe vous explique, je suis marin et en 2017 j'ai effectué 184 jours de navigation au RIF. J'ai donc été exonéré cependant je n'ai pas compris la démarche rnMes revenu imposable de 2017 ont été calculer sur la base du revenu de l'année 2017 je m'explique avec un exemple : rnSur 20000 au RIF et 15000 imposable soit un total de 35000 j'ai été imposé sur les 15000 à hauteur des 35000... est-ce la bonne démarche ? Je pensais être imposé sur les 15000 à hauteur des 15000... rnmerci de m'éclairé Pour voir si je peux protester...